



BBOT.
UPBTO
ORTHOPEIDIE

POINTS CLÉS MÉMORANDUM 2024

Union professionnelle Belge
des technologies orthopédiques (UPBTO)



L' UPBTO représente le secteur des technologies en orthopédie.

Notre mission est de permettre aux gens de vivre, de se déplacer et de fonctionner de manière autonome grâce à des appareils sûrs, sur mesure et à la pointe de la technologie.

En tant qu'association professionnelle, nous jouons un rôle central en apportant des solutions aux défis sociétaux. **Nous (ré)intégrons les personnes atteintes de maladies congénitales ou acquises dans notre société.** Nos technologues orthopédiques spécialisés proposent des solutions orthopédiques sur mesure qui permettent cette (ré)intégration. Nous permettons également à la **population vieillissante de vivre plus longtemps de manière autonome.**

Nos dispositifs orthopédiques stimulent et soutiennent la qualité de vie et l'autonomie, ce qui permet aux personnes âgées de rester chez elles plus longtemps.

Pour relever ces défis dans les années à venir, et garantir ainsi que les gens puissent continuer à travailler et à vivre de manière autonome, nous proposons, en tant qu'association sectorielle, un certain nombre d'actions politiques.

Les membres de l'UPBTO
représentent environ

95%

**DES ENTREPRISES
ORTHOPÉDIQUES
EN BELGIQUE**

Notre secteur emploie

2.500

PERSONNES

Nos membres
traitent environ

800.000

**PATIENTS PAR AN
DANS TOUTE
LA BELGIQUE**



**BBOOT ·
UPBTO**
ORTHOPÉDIE

**ÉTABLIT DES
PRIORITÉS**

POUR LES COMMUNAUTÉS

Une adaptation réfléchie du budget et des remboursements

Lors de l'élaboration du budget des aides à la mobilité, il convient de tenir compte à la fois de l'indexation et du vieillissement croissant de la population.

Prévention et allongement de la durée du travail par l'utilisation des bons dispositifs médicaux

Consacrer une part plus importante du budget de la santé à la prévention. Cela se traduira par des gains budgétaires à long terme.

Renforcer l'enseignement et la formation permanente

Habiliter l'OT Academy à délivrer l'**accréditation**.

Créer un cadre législatif pour la **formation en alternance** dans l'enseignement supérieur.

POUR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Une adaptation réfléchie du budget et des remboursements

Garder à l'esprit l'augmentation de la population vieillissante dans le **budget des soins de santé**.

Utiliser la liste des dispositifs d'assistance prioritaires de la World Health Organisation comme base pour les dispositifs techniques structurellement remboursables.

Consultation institutionnalisée avec le gouvernement et son administration

Finaliser le dossier sur la transparence des prix au niveau de l'INAMI. Dégager le budget libéré pour de nouveaux projets innovants.

Revoir la fréquence et les modalités de la **consultation institutionnalisée** entre le gouvernement et/ou l'administration et l'UPBTO.

Simplifier et digitaliser l'administration

Reconnaître notre secteur comme une exception dans le secteur médical afin que seul le **forfait minimum soit payé comme contribution à l'AFMPS**. (pour les dispositifs reconnus de classe 1)

Renforcer l'enseignement et la formation permanente

Prévoir une allocation de l'INAMI pour que la OT Academy puisse devenir un institut de formation de haute qualité.

Prévention et développement de la durée du travail par l'utilisation des bons dispositifs

Aborder la question du **remboursement** des dispositifs techniques orthopédiques comme une mesure de politique préventive.